

# CHAPITRE IX.—AGRICULTURE

## SYNOPSIS

|  | PAGE |  | PAGE |
|--|------|--|------|
| SECTION 1. L'AGRICULTURE ET L'ÉTAT...                        | 382  | SECTION 4. STATISTIQUE DE L'AGRICULTURE.....                               | 411  |
| Sous-section 1. Programme général et stabilité des prix..... | 383  | Sous-section 1. Recettes provenant de la vente des produits agricoles..... | 412  |
| Sous-section 2. Recherches et expériences.....               | 387  | Sous-section 2. Volume de la production agricole.....                      | 416  |
| Sous-section 3. Protection et classement                     | 388  | Sous-section 3. Grandes cultures.....                                      | 417  |
| Sous-section 4. Le Canada et l'OAA...                        | 391  | Sous-section 4. Bétail.....  | 424  |
| SECTION 2. L'AGRICULTURE ET LES PROVINCES.....               | 392  | Sous-section 5. Industrie laitière.....                                    | 427  |
| Sous-section 1. Services agricoles.....                      | 392  | Sous-section 6. Volailles et œufs.....                                     | 433  |
| Sous-section 2. Collèges et écoles d'agriculture.....        | 398  | Sous-section 7. Fruits.....  | 434  |
| SECTION 3. IRRIGATION ET CONSERVATION DU SOL.....            | 402  | Sous-section 8. Cultures spéciales.....                                    | 436  |
| Sous-section 1. Entreprises fédérales...                     | 402  | Sous-section 9. Mercuriale des produits agricoles.....                     | 440  |
| Sous-section 2. Entreprises provinciales                     | 407  | Sous-section 10. Consommation d'aliments.....                              | 442  |
|  |      | SECTION 5. STATISTIQUE AGRICOLE DU RECENSEMENT.....                        | 447  |
|  |      | SECTION 6. STATISTIQUE INTERNATIONALE DES CULTURES.....                    | 447  |

NOTA.—On trouvera face à la page 1 la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

L'agriculture, y compris l'élevage et l'horticulture, est la grande industrie primaire du Canada. Elle emploie, d'après le recensement de 1951, 15.6 p. 100 de la main-d'œuvre totale et 19.2 p. 100 de la main-d'œuvre masculine. Elle assure, en outre, la matière première à un grand nombre de manufactures et ses produits, naturels ou transformés, forment une proportion très forte des exportations canadiennes. A la p. 21 du présent volume, un tableau donne, par province, la superficie des terres agricoles.

## Section 1.—L'agriculture et l'État\*

La création d'un ministère de l'Agriculture est prévue à l'article 95 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867), qui dit, en partie, que "la législature de chaque province pourra légiférer sur l'agriculture dans cette province" et que "le Parlement du Canada pourra, chaque fois qu'il y aura lieu, légiférer sur l'agriculture dans toutes les provinces ou dans quelqu'une ou quelques-unes en particulier; une loi de la législature d'une province concernant l'agriculture n'y aura d'effet qu'aussi longtemps et autant qu'elle ne sera pas incompatible avec une loi du Parlement du Canada". En vertu de cette disposition, le gouvernement fédéral et chaque province, sauf Terre-Neuve où les questions agricoles relèvent de la Division agricole du ministère des Mines et des Ressources, comptent un ministère de l'Agriculture.

\* Rédigé, sauf indication contraire, sous la direction de J. G. Taggart, C.B.E., sous-ministre de l'Agriculture (Ottawa).